



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 580-26

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ:

QUE lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Île-Perrot tenue le 14 octobre 2014, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 580-26 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 580, afin d'agrandir la zone H-92 à même une partie de la zone P-93 et de modifier la grille des usages et normes des zones H-92 et P-93 »;

QUE par sa résolution portant le numéro 14-11-26-34, le comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges a déclaré le règlement numéro 580-26 conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

QUE la MRC a délivré en date du 2 décembre 2014 un certificat de conformité au schéma d'aménagement portant le numéro IP 2014-04;

QUE le présent avis et le règlement peuvent être consultés sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce quatrième jour (4^e) du mois de décembre de l'an deux mille quatorze (2014).

Lucie Coallier, OMA
Greffière